

COMPAGNIE DE L'OCCIDENT

POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE S.A.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires nous avons l'honneur de vous convoquer à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

qui se tiendra le **12 juin 2019 à 11.30** heures, auprès du siège social, 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

ORDRE DU JOUR

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels au 31 décembre 2018 ;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2018 ;
3. Affectation du résultat ;
4. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions pour l'année 2018 ;
5. Élections statutaires et détermination des rémunérations ;
6. Rachat d'actions propres : autorisation à conférer au conseil d'administration ;
7. Divers.

FORMALITÉS DE PARTICIPATION

Afin de pouvoir participer à l'assemblée générale annuelle, il est rappelé aux actionnaires, n'ayant pas procédé aux formalités requises pour la mise au nominatif de leurs actions, de se rendre sur le site de COFI (www.cofi.lu) et d'y procéder.

À défaut, le droit de vote attaché à ces actions restera suspendu et le droit au dividende différé.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire qui doit être actionnaire.

Pas de quorum de présence requis. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration

PROCURATION

Le/La soussigné(e), _____

ci-après le « Mandant »

propriétaire de _____ actions de la société dénommée :

« COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE »

en abrégé « COFI »

société anonyme avec siège social à L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau

R.C.S. Luxembourg B 9539

ci-après la « Société »

constitue par les présentes pour son mandataire spécial avec pouvoir de substitution et de sub-délégation:

ci-après le « Mandataire »

auquel le Mandant confie tous pouvoirs à l'effet :

de le représenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra le **12 juin 2019 à 11.30 heures**, auprès du siège social, 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels au 31 décembre 2018 ;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2018 ;
3. Affectation du résultat ;
4. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions pour l'année 2018 ;
5. Élections statutaires et détermination des rémunérations ;
6. Rachat d'actions propres : autorisation à conférer au conseil d'administration ;
7. Divers.

En conséquence, de prendre part à toutes délibérations et de voter au nom du Mandant pour toutes décisions se rattachant à l'ordre du jour pré-indiqué, en une ou plusieurs assemblées ou réunions s'il échet et à toutes assemblées subséquentes qui se tiendraient avec le même ordre du jour dans le cas où la première assemblée ne pourrait aboutir et de considérer l'assemblée comme valablement constituée et apte à délibérer.

Aux effets ci-dessus approuver et signer tous actes et procès-verbaux, feuilles de présence, substituer et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile pour l'exécution du présent mandat, avec promesse de ratification au besoin.

Fait et signé à _____ le _____ .

Le Mandant
